# WOIGNARUE



# Vieil Onival - Les Blancarts



# Bulletin d'informations

# Bulletin d'Octobre 2014

-N° 152

http://mairiewoignarue.free.fr/

# « Bistrot de Pays » en Somme

 Vendredi 17 octobre avait lieu l'inauguration du premier réseau
 « Bistrot de Pays » de la Somme à la Taverne Chés troès Piots Coéchons Gérants: Messieurs GALAND Franck et Alain LONGUEMART
 nauguration est à l'initiative de la CCI Littoral Normand-Picard en partenariat avec la Région Picardie, le Département de la Somme et le Projet de Parc régional Picardie Maritime.

Etaient présents : Mr Christian MANABLE Président du Conseil Général de la Somme, Mme Annie-Claude LEULIETTE Conseillère Régionale, Mr Emmanuel MAQUET Conseiller Général, Mr MARTEL Président de la CCI Littoral Normand Picard, Mme Marie-Agnès BOCHE Conseillère tourisme CCI Littoral Normand Picard, Mme Sandrine BAYARD Gérante «Le Bistrot, Mr François BERGEZ Directeur Somme Tourisme, Mme Claire BLIN Chef de projet « Vallée de Somme » Conseil Général de la Somme, Mr Freddy CARON Tourisme Artisanat Conseil Régional de Picardie, Mr Thierry CASTELL Directeur Général CCI Littoral Normand Picard, Mr Laurent PARISIS 1er Vice-président Com de Com de l'Abbevillois, étaient également présents des élus locaux.



Ce concept a pour but, à travers un réseau local d'animation, de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien du café de village multiservices de proximité

Niché dans un petit village du Vimeu, l'ambiance charcutière vous invite à un moment de pur plaisir. Que ce soit pour l'apéritif autour d'une planche 3 P « Pain Pâté Pinard » ou pour un menu « tout cochon » offrez-vous un véritable voyage au travers de la culture picarde.

Leur devise: « Boin boère pi boin minger »

# Concours de maisons fleuries

ORDRE	CATEGORIE 1	
1 er	DELABIE DANIEL	
2 ème	LEDUC MICHELINE	
3 ème	TIRE RENE	
4 ème ex aequo	LEDUC BERNARD	
4 ème ex aequo	CARU DIDIER	
6ème	DERAMBURE ALAIN	
7 ème	LECLERCQ JEAN	
8 ème	BECQUET LUCIENNE	
9 ème ex aequo	AMOURETTE JACQUELINE	
9 ème ex aequo	BRENET JACQUES	
11 ème	LECLERCQ NICOLAS	
12 ème	DENTIN FRANCIS	
13 ème	GIGNON CLAUDE	
14 ème	MARCILLE AURELIE	
15 ème	MABILLE ROSEMARIE	
16 ème	CLAIRE MAURICETTE	

ORDRE	CATEGORIE 2	
1 er	MOREL DIDIER	
2 ème	FOURDRIN PHILIPPE	
3 ème	LECLERCQ FRANCOIS	
4 ème	CHEVALIER DANIEL	
5 ème	COUILLET VINCENT	

# Catégorie 1

Maisons fleuries plus plantations (talus, pelouses, murs, fenêtres, balcons)

# Catégorie 2

Maisons fleuries (murs, fenêtres, bordures sur voiries, balcons)



# ATELIERS ASSOCIATIFS ET ARTISTIQUES DE WOIGNARUE

# Année 2014 – 2015

# Rappel

Les ateliers ont lieu le Mardi de 14h30 à 16h30 dans la salle des associations.

# Calendrier du 1er trimestre

### Octobre

07 : Propositions d'activités, fournitures et logo

14 et 21 : Avec le bois flotté...

### **Novembre**

04 : Atelier d'écriture

18 : Peindre sans contrainte

25: Avec un vieux cadre

# **Décembre**

02 : Initiation aux pastels

09 : Atelier d'écriture

16: Bijoux

Les ateliers sont à la carte.

Vous pouvez participer à tous les ateliers ou selon votre choix.

L'adhésion est de 20€ pour l'année quelque soit lenombre d'ateliers choisis.

La Présidente Roberte Fromentin

-----

# **OPERATION BRIOCHES**

Merci aux personnes qui ont donné de leur temps lors de la vente de brioches au profit de l'A.D.A.P.E.I.80 – Les Papillons Blancs et merci également aux généreux donateurs.

L'opération brioches a permis de récolter la somme de 589 €.



# Association de Sauvegarde des Zones Humides Chassées (ASZHC) des Bas - champs au Sud de la Baie de Somme maison de la Baie de Somme et l'Oiseau 80230 Lanchères

# HUTTE PEDAGOGIQUE WADOUX - TIMMERMAN

La capacité de la hutte est de **trois personnes** (chasseurs et accompagnants). Aucun autre occupant supplémentaire ne sera accepté.

Le prix de la nuitée est de 30 euros (chèque à l'ordre de l'ASZHC), payable d'avance, trois semaines avant la date retenue, lors du renvoi de la présente convention dûment remplie et signée par les personnes réservant la nuit. Toute convention renvoyée sans le règlement de la somme due sera considérée comme nulle.

Réservation à adresser à :

Mr Patrick Druon

495 rue de EU

80460 Woignarue

tel:06 81 05 36 26

mail: pintail80@orange.fr

# Règlement intérieur à la hutte

Les chasseurs non titulaires de la carte annuelle d'adhérent de l'association ASZHC devront s'acquitter, en plus, de la somme de 12 euros afin de devenir sociétaire de l'ASZHC, la carte d'adhérent leur sera remise lors de l'accueil de la première nuit.

Les jeunes chasseurs ayant obtenu leur permis de chasser en 2014 se verront remettre gratuitement leur carte d'adhérent à l'ASZHC, seule la nuitée sera à leur charge. Ceux qui sont encore mineurs devront être accompagnés d'un tuteur majeur membre de l'ASZHC.

Les horaires de chasse à la hutte pédagogique "Wadoux-Timmerman" sont définis comme suit:

- De l'ouverture jusqu'au 31 octobre : de 16 heures à 9 heures.
- Du 1er Novembre à la fermeture générale du gibier d'eau : de 15 heures à 10 heures.

Sont autorisés comme appelants, dans la limite de **20 oiseaux**, les canards de surface légaux et les oies d'espèces chassables ainsi que leurs hybrides. **14 plateaux et 06 cages** seront mises à disposition, ainsi que **32 blettes** qui seront mises à demeure avec interdiction de les changer de place.

# Chasse et Découverte au Hâble d'Ault

### **PLANNING**

# Programmation de l'usage des tours de huttes

Nuit du	Hutte Meyer	Hutte Richy (Tavernier)
Lundi à mardi	à l'année 700 € + 25 € par chasseur	à l'année 450 € + 25 € par chasseur
Mardi à mercredi	à la nuit 35 € + 5 € par chasseur	à l'année 450 € + 25 € par chasseur
Mercredi à jeudi	à la nuit 35 € + 5 € par chasseur	à la nuit 25 € + 5 € par chasseur
Jeudi à vendredi	à l'année 700 € + 25 € par chasseur	à la nuit 25 € + 5 € par chasseur
Vendredi à samedi	à l'année 700 € + 25 € par chasseur	à l'année 450 € + 25 € par chasseur
Samedi à dimanche	à la nuit 35 € + 5 € par chasseur	à la nuit 25 € + 5 € par chasseur
Dimanche à lundi	à l'année 700 € + 25 € par chasseur	à l'année 450 € + 25 € par chasseur

# **TARIFS**

Adhésion annuelle : dénommée Licence hutte

Licence annuelle : 25 e Licence temporaire : 5 €

Concession pour une nuit à l'année :

Hutte Meyer 700 € Hutte Richy 450 €

Plus licence annuelle 25 € par chasseur

Chaque attributaire d'une nuit à l'année doit avoir 2 coéquipiers déclarés dès la réservation.

Location à la nuit :

Hutte Meyer 35 e

Hutte Richy 25 e

Plus licence temporaire 5 € par chasseur

Pour les locations à la nuit les réservations doivent se faire au minimum 15 jours avant, avec le règlement. En aucun cas le remboursement ne sera effectué. Priorité aux jeunes permis et jeunes chasseurs.

<u>Réservation</u>: Tous les samedi au bureau de l'association à AULT de 10h à 12h. *ACDPM* 



## Association de Sauvegarde du Patrimoine

Siège : Mairie 80460 Woignarue - Tél : 09 52 59 41 21 Association loi du 01/07/1901 inscrite au Journal Officiel du 09 Janvier 2010, agréée par l'administration fiscale pour recevoir des dons.





Des convives plus nombreux que l'an dernier (notamment de nouveaux habitants de la commune) qui ont apprécié terrine de canard, pâté pommes de terre, crème caramel et gâteau battu

Des musiciens qui se sont surpassés toute la soirée pour satisfaire les oreilles des mélomanes

Des danseurs qui se sont laissés entrainer par l'harmonie,

Un discours rassurant de Mr le Maire sur l'avancée du dossier de l'église

Tout y était pour que cette 5<sup>ème</sup> soirée picarde soit une réussite ;

Merci encore à tous ceux qui ont participé à cette soirée, à l'harmonie, Franck et son équipe et ceux qui ont préparé le repas et se sont afférés à son installation ainsi qu'au service.





L'association communale de chasse de plaine et de gibiers d'eau remercie les participants aux battues aux renards du 11 et 18 octobre 2014. Les battues aux renards seront ouvertes à tous les chasseurs de la commune. Les dates pour l'année prochaine seront mentionnées dans le bulletin de juin 2015.



Renard prélevé le 11 octobre

Le Président de l'association A.Blanchard

# RAPPEL DE SECURITE

A quelle distance doit se situer un chasseur par rapport a une habitation ?

Suite à des plaintes de riverains, il est formellement interdit de tirer en direction des habitations.

# Infos aux diplômés 2014



Vous êtes domiciliés dans la commune et vous avez obtenu un diplôme cette année (Brevet des collèges, CAP, BEP, BAC Pro et Baccalauréat) sachez qu'une carte cadeau vous sera attribuée lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité. Nous vous demandons donc de bien vouloir nous fournir un justificatif de votre diplôme avant le 12 décembre 2014.

Que vous soyez présents lors de la cérémonie <u>ou absents impérativement excusés</u>, la carte cadeau vous sera remise.

# Le dimanche 23 Novembre l'Harmonie Municipale fêtera sa Sainte Cécile

représentée cette année par Cécile PINEAU, clarinettiste et cadette de l'harmonie.

Les personnes qui le désirent peuvent nous rejoindre pour le repas en s'inscrivant auprès d'Hélène au 03.22.26.52.22 ou Sylvie au 03.22.61.02.56.

Le prix du repas est de 31 EUR.

### **COLLECTE D'AMIANTE**

Mercredi 19 novembre 2014 de 9h00 à 11h50 à la déchèterie de Beauchamps

Uniquement de l'amiante liée (ardoises, dalles vinyl, amiante, ciment, tôle fibre) Les déchets d'amiante floquée seront refusés. **ETAT CIVIL** 

Mariage:

Nadia EL HAFSI et Pascal JACQUES Woignarue le 24 octobre 2014

<u>Décès</u>:

Marc DEPOILLY (80 ans) Saint Valéry/Somme le 21 octobre 2014

Agenda de novembre

Jeudi 6 Assemblée générale COW Gym à 18h30 à la salle « Charles Lecat »

Dimanche 9 Bourse aux jouets organisée par l'association des Parents d'élèves

à la salle « Charles Lecat » à 8h30 (Tél 03 22 60 46 92 ou 06 18 34 89 72)

Mardi 11 Commémoration des cérémonies de l'armistice, défilé au monument aux Morts

Samedi 22 Soirée Beaujolais organisée par l'association des Parents d'élèves

à la salle « Charles Lecat » à 19h30 (Tél 03 22 60 46 92 ou 06 18 34 89 72)

Jeudi 27 Repas de l'association des Aînés à 12h30 salle « Charles Lecat »

Dimanche 23 Sainte Cécile

-àç\_è-(

## Programme du 11 novembre

Pour ceux qui veulent aller à Ault, messe à 9h45, porte-drapeaux 9h30 place de la mairie à Ault.

Rassemblement à 11h45 devant la salle Charles LECAT de WOIGNARUE

Dépôt de gerbe par la section UNC à la stèle des anciens combattants, discours du président de section UNC

Défilé avec les autorités, pompiers, harmonie, membres UNC...

Participation des enfants des écoles

Dépôt de gerbe de la mairie au monument aux morts et discours de M. le Maire.

Retour salle Charles LECAT pour distribution de friandises et vin d'honneur offert par la mairie.

Repas à la Taverne des Troés Piots Coéchons vers 13h15.

Menu à 25 EUR pour les inscriptions voir avec M. Gabriel CAILLEUX au 03 22 60 45 38 ou M. Raynal DARGNIER au 03 22 61 02 56 date limite le 04 novembre 2014.